

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de
Seine
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2025

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
18

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
12/03/2025

Présents : Nicolas CAUX (*n'a pas pris part au vote*), Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Frédéric COIBION, Michel CLOUET

Pouvoirs : Isabelle TARQUIN a donné pouvoir à Nathalie DEPLANQUE
Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Bruno DUMONT
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Lysiane CAVIC
Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Cindy BERTOT a donné pouvoir à Sonia HABAY

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2025/009

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Madame Marie-Claude POVIE présente le Compte administratif 2024, conforme au compte de gestion présenté par Madame le Trésorier Principal, présentant :

- un excédent de fonctionnement de 452 355.37 € détaillé comme suit :
 - o Résultat à la clôture de l'exercice précédent : + 714 874.47 €
 - o Une part affectée à l'investissement de l'exercice 2024 : - 499 897.66 €
 - o Résultat de l'exercice 2024 : + 237 378.56 €

- et un déficit d'investissement de 112 726.80 € détaillé comme suit :
 - o Résultat à la clôture de l'exercice précédent : - 306 896.29 €
 - o Résultat de l'exercice 2024 : + 194 169.49 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion et le compte administratif 2024, du budget communal.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE